



Employeur continue de verser les salaires apres demission

Par **sisi31**, le **03/05/2013** à **08:33**

Bonjour, rnrnVoici la situation: Mon ami a travaille pour une compagnie australienne pendant 2 mois. Apres sa demmission la compagnie a continuer de le payer. Il a envoye plusieurs e mail disant qu il avait ete remunere pour le travail effectue dans l entreprise, ainsi que pour demander des fiches de payes qu il n a jamais eu. Il n a jamais recu de reponse. Les premiers temps il a garde cet argent se disant qu il le rendrait quand on lui ferait signe de vie. Suite a cela, n arrivant pas a trouver de travail et la vie etant chere en australie, il a commence a utiliser cet argent. Il a maintenant quitte le territoire Australien, et il lui serait tres difficile de rendre cet argent en totalite. Pour le moment la compagnie ne s est pas rendu compte de l erreur et elle continue de le remunerer. rnrnJe voudrais connaitre les risques et sanctions auxquelles il est expose, que ce passerait il si il ne donne pas signe de vie quand ils s en rendront compte, et serait il possible de mettre en place un echeancier le moment venu. Quel genre de poursuites risque t il en France? rnrnMerci d avance pour votre reponse.